



Sommaire

/ Éditorial du Maire	p.1
/ Nouveautés	p.2-3
/ Actions animations	p.4-6
/ Action démocratique	p.7
/ Travaux	p.8-13
/ Vie Associative	p.13
/ Actions culturelles	p.14-15
/ Fleurissement	p.16
/ Finances	p.17
/ Bloc-notes	p.18-19
/ À venir	p.20

Afin de limiter l'impact routier notamment des poids lourds venant des Allues, un nouvel accès vers la déviation de Brides a vu le jour.

Depuis début 2024, nous avons engagé un planning de rénovation de réseaux « Eaux et Assainissements », en partenariat avec le Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise et avec la Communauté des Communes Val Vanoise. Ces travaux qui étaient indispensables ont créé des contraintes mais répondront demain aux attentes écologiques, techniques et modernes de distribution d'eau et d'évacuation des déchets sans perte et sans pollution.

Nous en avons profité pour refaire certaines voies d'accès en les agrandissant pour favoriser une semi piétonisation et avons développé de nouvelles places de parking, notamment vers le Parc de Comte Greyfié de Bellecombe.

L'accès vers la télécabine est aussi engagé et a pour but de faciliter le parcours piéton pour toujours plus de confort. Après les nouvelles cabines en 2021, la gare de départ de l'Olympe subira aussi en 2025 une modernisation totale.

Chères Bridois, Chers Bridois,

Après 5 ans de mandat passionnant nous arrivons maintenant sur la période de bilan et de réalisation de projets en lien avec notre programme politique présenté en 2020.

L'une des premières réalisations concernait la liaison entre la galerie de la Source et le Parc Thermal. Pour cela, en 2021, une passerelle essentiellement en inox pour résister à l'usure du temps et primée par le Prix Eiffel de l'Architecture, a été mise en place.

Dans le même temps nous avons embelli le Parc Thermal afin de le rendre plus agréable pour nos curistes et pour les Bridois.

Pour nos habitants, nous avons travaillé avec l'OPAC de Savoie à la réalisation d'un collectif de 18 appartements qui verra le jour en 2026 dans le quartier de la Verpillière et qui permettra d'accueillir environ 50 habitants permanents de plus dans notre commune. C'est bien pour notre école, nos commerces et la vie de Brides-les-Bains.

Dans le maintien de l'activité touristique, nous avons réfléchi avec le gérant du Casino de le laisser libre pour proposer un nouveau projet. Le résultat a abouti en Avril 2024 et offre un lieu plus grand et plus attractif pour chacun.

En ce qui concerne le Grand Hôtel des Thermes qui a connu des années difficiles, nous avons fait le choix de le reprendre en « Régie Municipale Temporaire » et travaillons sur un projet de redéploiement dans l'objectif de confier l'exploitation future rapidement à un groupe reconnu.

En ce qui concerne l'activité Thermale, nous travaillons de concert avec la Société Lebon, exploitant du Centre Thermal, pour redonner une activité florissante aux Cures Conventionnées. Soyons confiants en l'avenir, Brides-les-Bains a de nombreuses richesses grâce à son Eau Thermale, sa situation au Cœur des Trois des Vallées et son emplacement au départ du Col de la Loze.

Le Conseil Municipal des Enfants, le Club des Aînés et l'ensemble des Associations Bridois participent activement à la vie de la Station en développant les relations intergénérationnelles, lien social si important dans notre vie de tous les jours. Je tiens à remercier l'engagement de tous ces acteurs qui font battre le cœur de notre commune.

Un grand merci aux agents de la Mairie, de l'Office du Tourisme qui sont les forces vives de la vie municipale et qui maintiennent le fleurissement couronné de 3 fleurs, le bon entretien du village et l'attractivité de notre territoire « Ville d'Eau et de Bien Être ».

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi afin de vous souhaiter une excellente rentrée et un très bel automne.

Bien amicalement

Bruno Pideil
Maire de Brides-les-Bains

LES RENDEZ-VOUS DU MAIRE

Depuis le mois de mai 2024, pour répondre à vos questions Monsieur le Maire propose aux habitants de Brides-Les-Bains des permanences dédiées en Mairie.

Les rendez-vous se font sur demande auprès de l'accueil de la mairie et ne concernent pas les demandes de logements.

Envoyez votre demande par mail à accueil@mairie-brideslesbains.fr ou contactez l'accueil de la mairie par téléphone au 04 79 55 21 55 en nous précisant votre NOM, prénom, vos coordonnées et le sujet que vous souhaitez aborder nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour fixer ce rendez-vous.

Pour pouvoir recevoir toutes les personnes dans de bonnes conditions, le nombre de rendez-vous sera limité.



COMMERCES

→ LES BAINS FLEURY

Mary et Manu vous accueillent aux Bains Fleury dans un univers fleuri et chaleureux, décoré avec des meubles ou objets chinés et customisés pour vous offrir un cadre magnifique.

Venez admirer leurs compositions mais aussi découvrir des produits dérivés des plantes (fleurs comestibles, thés, sirops, savons...)



🕒 HORAIRES D'OUVERTURES

- Fermé le Lundi
 - Du Mardi au Samedi de 9h15 à 19h15
 - Le Dimanche de 9h à 12h15
- ☎ 04 22 91 29 22



→ LE 26

Le restaurant « le 26 » existe depuis le mois de Décembre 2022, c'est un établissement familial, qui vous accueille du lundi au dimanche midi, (les horaires peuvent varier sur le mois de Juillet et Août, notamment pour le dimanche soir), et tous les vendredis vous pouvez chanter lors du karaoké hebdomadaire.

Il vous propose cet été un menu du jour, le midi du lundi au vendredi, et un menu diététique midi et soir du lundi au dimanche, une carte d'été aux accents asiatiques, avec une touche classique.

→ SMOKY JOY

« Smoky Joy » c'est l'esprit street food dans le parc de Brides-Les-Bains. Dans l'idée des food courts londoniens, des Beer Garten berlinois, des stands de hot dog new yorkais... Simplicité, originalité et goût ! On s'inspire, on commande, on emporte ou on déguste sur place dans le parc.



« Smoky Joy » c'est une invitation au régal végétal et au respect de la pyramide alimentaire : légumes marinés, rôtis, grillés, fumés (smoked > smoky), nappés de sauces gourmandes, sur lit de céréales et légumineuses (boulgour, sarrasin, quinoa, riz, lentilles, haricots rouge...), tartines fromagères sur lit de salade...

« Smoky Joy » c'est une invitation à la découverte d'alternatives au tout viande. Une pause dans notre alimentation carnassière ; non pas que l'on n'aime pas la viande. Mais en réduire sa consommation est bon pour soi et pour la planète, alors pourquoi pas moi ?

→ RELIEF

« Relief » est un nouveau bar-restaurant à Brides, qui a ouvert ses portes en Décembre 2022. C'est un nouvel espace de vie, tout droit sorti de l'imagination de Noémie et Pablo, deux amis d'enfance qui mettent l'accent sur la modernité et la localité. La décoration soignée et l'agencement de ce bar-restaurant, « comme à la maison », sont propices à la discussion.

Il en résulte un lieu de vie original où locaux comme touristes prennent naturellement leurs quartiers. Les deux associés fourmillent d'idées et n'en sont qu'à leurs débuts, des jeux de société arriveront bientôt et un coin avec des BD à disposition également.

Passionnés par l'univers brassicole et vinicole, ils ont élaboré une proposition vaste et originale de bières craft et de vins traditionnels et naturels. En proposant de nouvelles références régulièrement, classiques ou peu connues.

Pablo et Noémie ont à cœur de faire découvrir à leurs clients des bières artisanales de grande qualité. La partie restaurant est de type bistrot et favorise les produits du terroir tout en proposant une cuisine très moderne.



FESTIVAL DE LA COMÉDIE - 17 AU 19 MAI

Une excellente cuvée 2024

Cette année l'événement reprenait ses quartiers au cinéma le Doron, avec la programmation de soirées de qualité avec Charlotte Boisselier, Gabriel Dermidjian et une tête d'affiche Jean-Luc Lemoine.

Dans un contexte actuel assez « anxigène », le rire a d'excellentes vertus et les 3 prestations de haute volée auront conquis le public venu en nombre.

Avec près de 580 personnes accueillies, la cuvée 2024 a été, suite aux nombreux retours, un des meilleurs millésimes depuis sa création.

Le public a apprécié les prestations, les avant-soirées avec musique, les accueils avec humour en salle mais également les belles rencontres avec les artistes ou bien encore les équipes d'organisation autour de Fabrice Abraham.

Nul doute que ce Festival de la Comédie sera une nouvelle fois inscrit au calendrier bridois 2025 !

Retour sur 2024

- Charlotte Boisselier avec son spectacle « Singulière » co-écrit et mise en scène par Elodie Poux qui nous a fait l'honneur d'être présente à Brides le 17 mai : salle comble.
- Gabriel Dermidjian avec son spectacle « Backstage », le 18 mai : salle comble.
- Jean-Luc Lemoine avec son spectacle « Liquidation », le 19 mai : salle comble.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NAGE EN EAU VIVE

La commune de Brides-les-Bains a accueilli pour la troisième fois, le week-end du 1^{er} Juin dernier, les championnats de France de nage en eau vive.

Cette manifestation a permis de rassembler des nageurs issus de toute la France sur un parcours long de 7 kilomètres entre notre commune et Moûtiers.

Malgré le débit important du Doron de Bozel, les compétiteurs, une cinquantaine, ont pu s'élancer de Beauséjour et donc passer au cœur du Parc Thermal à la vue de très nombreux spectateurs.

Cet événement sportif s'est clôturé par la cérémonie des podiums à la salle de la Dova en présence de représentants des communes de Brides-Les-Bains et Moûtiers.

Un remerciement particulier est adressé à l'APTV, à l'ONF Végétif et à Evolution 2 pour leur intervention sur le torrent en amont de la compétition et ce pour le sécuriser au maximum avec l'enlèvement et la coupe de nombreux d'arbres et le retrait de quelques embâcles.

LÂCHE TA BRIDES

Une troisième édition placée sous le signe des musiques du monde.

Si le temps nous a contraint à une organisation en intérieur, dans la salle de la Dova, tout a été mis en œuvre pour accueillir les artistes et le public dans les meilleures conditions.

7 groupes, une quarantaine de musiciens se sont succédés sur la scène bridoise du 20 au 22 Juin dernier.

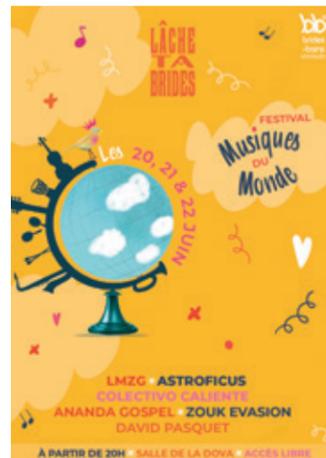
Ce festival éclectique était cette année une invitation au voyage avec de la musique bretonne, afro-américaine ou bien encore avec des influences swing.

Compte-tenu de son organisation sur la semaine de la musique, cet événement a été proposé en accès libre avec l'ensemble des concerts offerts. Plus de 900 personnes ont ainsi pu profiter de cet événement culturel.

En 2024 se sont donc produits : Ananda Gospel, Zouk Évasion, David Pasquet duo, Colectivo Caliente, Astroficus, Dj Flow et la tête d'affiche LMZG.

ÉQUILIBRE ET GOURMANDISE 13 au 16 Juin 2024

Après quelques années d'arrêts, ce festival est revenu sur le devant de la scène. En très peu de mois d'organisation, la 21^e édition a pu se tenir sous la houlette d'une personne ayant déjà organisé ce festival, Lina Tornare et son équipe.



Durant ce festival Équilibre et Gourmandise, les chefs ont mis les petits plats dans les grands pour proposer des recettes autour des épices.

Un événement qui s'est voulu, à l'image de notre station, accessible, convivial et professionnel. Nos chefs labellisés diététiques ont eu une nouvelle fois à cœur de partager leur expérience et leur savoir-faire en matière de cuisine santé.



À noter également la présence d'invités d'honneur avec plus particulièrement Sonia Ezgulian et le chef « local » Pieter Riedijk installé à Bozel.

Durant 3 jours, une cuisine gourmande, équilibrée et saine a été proposée autour

de démonstrations culinaires, de conférences et d'un petit-déjeuner, le tout avec la présence des conseils avisés des chefs mais également des diététiciennes.

Le festival s'est poursuivi en soirée, avec des concerts organisés dans nos hôtels restaurants labélisés, avec un combo musique et repas.

Et, le dimanche matin sous le signe du sport santé avec de nombreux ateliers offerts ; ping-pong, zumba, badminton, essai de vélo et trottinettes électriques, bal trap électronique, yoga et chasse aux trésors.

Un merci à nos partenaires de l'événement :

- Arcadie Cook et Transgourmet.
- Les socioprofessionnels bridois (hébergeurs, commerçants, restaurateurs) pour leur participation active à ce festival qui met en valeur l'ADN de notre station thermale.
- Les Thermes de Brides-les-Bains pour la mise à disposition de leur salle de conférences.
- Aux associations locales comme Pôle Santé ou bien encore l'association sportive et culturelle de Brides-les-Bains.
- Aux chefs et diététiciennes bridois.
- À nos invités d'honneur pour cette 21^e édition.

CYCLOSPORTIVE GRAN FONDO

La commune a fait le choix stratégique depuis 2020 de développer une activité économique touristique complémentaire au thermalisme et aux sports d'hiver et plus particulièrement autour du vélo de route.

Le tourisme à vélo est devenu une pratique de plus en plus prisée par les français mais également par de nombreux étrangers via du cyclotourisme ou la participation à des épreuves sportives.

Notre situation géographique au plus près de nombreux cols, l'existence d'équipements permettant d'accueillir ce type de public (hébergement, restaurant, bien-être, ...) la notoriété du col de la Loze avec le passage du Tour de France en 2020 et 2023, sont autant d'atouts pour Brides-les-Bains. N'oublions pas aussi la qualification de Brides-les-Bains, comme le Kilomètre zéro du col de la Loze pour sa montée par Méribel ou Courchevel.



Suite au travail engagé, nous constatons d'année en année la présence de plus en plus de cyclistes sur notre territoire notamment durant la période estivale permettant ainsi d'assurer une économie supplémentaire. Notre positionnement sur ce secteur vélo est encore à défendre et à mettre en valeur pour accueillir des cyclistes et leurs accompagnants sur plusieurs jours.

La clientèle internationale demeure une cible prioritaire pour permettre à notre commune de transformer l'essai.

Brides-les-Bains a également obtenu le label « accueil vélo » et plusieurs hébergeurs ont emboîté le pas, des actions auprès de nombreux tours opérateurs ont été engagés comme au Danemark, aux Pays Bas, en Belgique et la commune organise depuis 5 ans une cyclo sportive. Cet événement sportif est le socle de cette politique vélo. Gran Fondo Col de la Loze accueille d'année en année de plus en plus de participants tout en restant à taille humaine.

En 2024, pour la 5^e édition qui s'est tenue avec succès les 27 et 28 juillet dernier, nous avons compté 531 participants dont 83 femmes et 18 nationalités différentes. Sur les 4 tracés proposés, c'est le parcours le plus relevé "Ultimate" de 117 km, avec ses deux ascensions du Col de la Loze, qui a attiré le plus de monde, 230 personnes.



Quelques données importantes issues de l'enquête de satisfaction diligentée après course :

- Plus de 50 % des participants sont venus le week-end à Brides-les-Bains
- 10% ont passé la semaine complète à Brides-les-Bains
- 55% des participants ne connaissaient pas Brides-les-Bains
- 85% veulent revenir à Brides-les-Bains.

Ces quelques retours confortent notre action en faveur du développement du vélo de route.

Si cette cyclo sportive est un défi sportif, elle est également un événement territoire, rassembleur avec plus de 150 bénévoles et la participation directe ou indirecte de toutes les communes concernées par les parcours.

Chaque année, il est également proposé à la clientèle thermale de participer, sur un parcours adapté de 30 km avec mise à disposition du dossard et d'un VAE.

À signaler qu'en parallèle, un travail est également engagé autour du VTT, du trail et de toutes autres activités outdoor que notre environnement nous permet de proposer sans investissement notable. L'objectif assigné pour le développement d'une nouvelle clientèle est l'utilisation de l'existant, de l'héritage des investissements de 1992 ou des infrastructures liées au développement du thermalisme.

ÉVÈNEMENTS NOMBREUX OUVERTS À TOUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE !

On notera la venue de la chorale Mabelvoy à l'église Saint-Etienne, de l'harmonie de Bozel dans le parc thermal ou bien encore la diffusion de nombreux films au tarif coup de cœur de 5 € dans le cadre des festivals (les recettes du bonheur, la passion de Dodin Bouffant et même un petit truc en plus !).

Merci à toutes les formations de leur venue à Brides-les-Bains ainsi qu'aux Amis du Cinéma pour leur collaboration sur nos événements.

Des actions aussi portées par les Associations Bridoises avec un concours de pétanque ou bien encore la kermesse des enfants organisée par le Conseil Municipal des Enfants (CME). Outre le côté convivial de cette animation, le CME a remis un chèque d'un montant d'un peu plus de 1000 € à une association caritative : Association pour Adultes et Jeunes Handicapés.

FESTIVAL DU FILM FRANCOPHONE D'ANGOULÊME VIA BRIDES-LES-BAINS

Cette 11^e édition, parrainée par Charlotte de Turckheim, a réuni plus de 3 300 visiteurs qui ont pu profiter de près d'une trentaine de projections, avec de nombreuses avant-premières et des séances événement.

Parmi les talents présents cette année : Les acteurs Bernard Le Coq, Méliane Marcaggi, Xin Wang, Maiwene Barthelemy, Sarah Suco, Xavier Robic, Marion Barbeau (danseuse étoile)... Les réalisateurs Gaël Morel, Mathias Mlekuz,

Julien Menanteau, Simon Bouisson, Cyprien Vial, Pierre-Loup Rajot...

Parmi les rendez-vous ayant le plus séduit le public, on compte notamment le moment d'échange avec Charlotte de Turckheim après la projection de son premier film, ou encore la séance d'ouverture avec le film "Félés".

Depuis sa création en 2014, le festival a accueilli plus de 24 000 spectateurs venus assister à la diffusion de plus d'une centaine de films.

Coup de cœur de Brides pour "En fanfare"

Cette année, les spectateurs ont voté pour "En fanfare", réalisé par Emmanuel Courcol, pour élire le coup de cœur de Brides. Le film raconte l'histoire de Thibaut, un chef d'orchestre qui apprend qu'il a été adopté et découvre l'existence de son frère Jimmy, employé de cantine qui joue du trombone dans une fanfare.

Une projection du film d'animation "Sauvages" en présence de Grégory Beaussart, chef marionnettes, a également été proposée aux enfants des écoles de Brides-les-Bains, Bozel, ainsi qu'aux aînés de l'Association de l'Age d'or.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2023/2024

Une année riche en projets solidaires et en apprentissage de la citoyenneté



Le 19 Septembre 2023, le deuxième Conseil Municipal des Enfants (CME) a été élu, avec trois postes à pourvoir et dix candidats motivés. Cette année, le CME est composé de cinq enfants de CM2 et d'un enfant de CM1, tous prêts à s'investir pour leur commune et à découvrir le fonctionnement de la démocratie locale.

Lors de la première réunion du CME, l'élection du Maire a eu lieu. Deux candidats se sont présentés et, à la majorité absolue, Gabrielle Schweitzer a été élue pour diriger le conseil. Dès la deuxième séance, les jeunes conseillers ont présenté leurs idées et ont décidé de mettre en place une Kermesse au printemps.

L'objectif de cette initiative est de récolter des fonds pour une association, en faisant de cet événement un moment de partage et de convivialité pour tous les habitants.

Lors de la troisième réunion, les enfants ont proposé d'animer le Carnaval en Février en créant une chorégraphie. Ils ont travaillé ensemble pour choisir la musique et ont répété avec enthousiasme. Le jour du Carnaval, leur prestation a rencontré un franc succès auprès des petits et des grands, grâce à l'aide du service événementiel de la mairie.

Les dernières séances de l'année civile ont été consacrées à la préparation du Carnaval, tout en gardant en tête le projet de la Kermesse. Les jeunes conseillers ont réfléchi aux différents stands à proposer et ont eu l'idée de faire appel aux membres du Club de l'Age d'Or pour offrir encore plus d'animations. De plus, les parents d'un enfant du CME se sont proposés pour préparer et cuire des « tartes flambées Alsaciennes » dans leur four.

Après avoir soutenu Emmaüs (pour les jeux) et Les Restos du Cœur (pour l'argent collecté) l'année précédente, le CME a choisi à l'unanimité l'association APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) pour bénéficier des fonds récoltés lors de la Kermesse.

La date de cet événement a été fixée au 1^{er} juin. Les jeunes conseillers ont activement participé à la création de l'affiche en proposant leurs idées au service communication de la Mairie. Ils ont également réfléchi aux règles des jeux, au matériel nécessaire et aux achats à effectuer.

Une matinée de préparation quelques jours avant la Kermesse a permis aux enfants de se rendre compte concrètement de l'organisation d'un tel événement. Le jour J, ils ont accueilli un grand nombre de personnes et ont récolté 1057 €, qu'ils ont ensuite remis à l'APAJH le 19 juin lors d'une cérémonie en Mairie de Brides.

Au total, le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni quatorze fois en conseil et une fois pour préparer les banderoles de la kermesse, avant de présenter son bilan au Conseil Municipal le 27 juin 2024. Les jeunes conseillers ont également participé aux deux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, montrant ainsi leur engagement et leur respect pour les valeurs de la République.

Cette année, le CME aura permis à ses jeunes membres de découvrir le fonctionnement de la démocratie locale, de s'investir dans des projets solidaires et de vivre des moments de partage et de convivialité avec les habitants de leur commune. Une belle expérience citoyenne et humaine pour ces enfants, qui sont sans aucun doute les acteurs de notre avenir.

- Modification de la règle concernant les stationnements ;
- Modification de règle concernant l'installation de commerces en zone Ub.

L'évolution du règlement d'urbanisme souhaitée par la collectivité ne modifie pas le zonage. Cette évolution réglementaire demeure en cohérence avec la loi Montagne, et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune.

La modification simplifiée du PLU, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées font l'objet d'une mise à disposition du public pour une durée d'un mois **du 14 octobre 2024 au 15 novembre 2024** ainsi que sur le site internet de la commune de Brides-les-Bains à l'adresse : <https://www.mairie-brideslesbains.fr/>

Les observations pourront aussi être formulées par courriel à l'adresse : urbanisme@mairie-brideslesbains.fr

RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Pour mener à bien ces travaux de grande ampleur, il a été nécessaire que chaque collectivité se mobilise en fonction de sa compétence. Un groupement de maîtrise d'ouvrage a donc été constitué entre la commune de Brides-les-Bains, le Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise (SEMT), le Syndicat Mixte du Bassin des Dorons (SMBD), le Syndicat Départemental d'Énergie de Savoie (SDES), et la Communauté de Communes Val Vanoise (CCVV).

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée par convention au SEMT et la maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études E.T.I. Le marché a été passé avec une programmation sur 4 années.

Les travaux ont débuté en 2023. Ils ont concerné une portion de la rue Aristide Briand, le carrefour avec l'avenue Greyfié de Bellecombe, et la rue Claude Marie Martin.

Au printemps 2024, les travaux ont repris et se sont prolongés jusqu'à cet été :

- L'entreprise ETRAL est intervenue dans le bas de l'avenue Greyfié de Bellecombe depuis le magasin SPAR jusqu'au numéro 21.
- L'entreprise SCHILTE est intervenue dans le haut de la rue Greyfié de Bellecombe depuis l'hôtel du Golf jusqu'au-delà de l'embranchement du camping.
- La réalisation de ces travaux de réseaux a aussi été l'occasion d'une mutualisation avec la création d'une quinzaine de places de stationnement le long du parc Greyfié de Bellecombe, et l'élargissement sous la Villa des Roses afin de réaliser un cheminement destiné aux piétons.

Planning prévisionnel des travaux de réseaux :

- Automne 2024 : Partie médiane de l'avenue Greyfié de Bellecombe, secteur se situant sous la Villa des Roses ; Chemin Plan Bozon
- 2025 : Chemin du Vieux Brides ; Rue Emile Machet partie haute et partie médiane;
- 2026 : Rue Emile Machet partie médiane et partie basse

En 2023 la commune a assumé le coût des travaux concernant les réseaux de collecte des eaux usées, de collecte des eaux pluviales, et d'éclairage public. Depuis le début de cette année, du fait du transfert de la compétence assainissement à la CCVV, la commune assume uniquement le coût des travaux concernant les réseaux d'eau pluviale et d'éclairage public, et il en sera ainsi jusqu'à la fin des travaux prévue en 2026.

Les travaux relevant de la collecte des eaux usées sont depuis cette année à la charge de la CCVV, ceux relevant du transport des eaux usées sont à la charge du SMBD. Les travaux concernant l'eau potable et les réseaux secs (distribution d'énergie + téléphonie) sont respectivement à la charge du SEMT et du SDES.

Coût de l'ensemble des travaux : 2,2 M€

Coût total pour la commune de Brides : 800 k€ (sur 4 exercices).

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DU CASINO



Le Casino fait peau neuve !

Malgré beaucoup d'embûches et des investissements lourds mais nécessaires pour accueillir aujourd'hui nos clients dans un espace chaleureux et cosy.

Démarrage des travaux en novembre 2018 avec la rénovation totale de la salle des machines à sous. Ouverture de cette salle le 1^{er} Avril 2019.



Puis crise des thermes et covid.

Du coup reprise des travaux en novembre 2023 et ouverture du Casino new-look le 25 mars 2024.

Aujourd'hui, on vous propose un espace de 40 machines à sous, 1 roulette anglaise électronique de 6 postes et une table de blackjack. Sans oublier un espace restauration disponible 7/7 j et à toute heure avec une carte simple et généreuse.



PROJET DE RÉHABILITATION DE LA GALERIE DE L'OLYMPE

La commune de Brides-Les-Bains est propriétaire depuis fin 2023 de la galerie de l'Olympe située en centre-ville de Brides. Il est prévu, en lien avec les différentes copropriétés impliquées, la remise en état de cet espace afin de redynamiser le centre et apporter à moyen terme de nouveaux services essentiels pour notre ville. Un projet détaillé sera présenté prochainement.

PROJET LES ANCIENS THERMES DE SALINS



Le bâtiment des anciens thermes situé sur la commune de Salins-Fontaine, en face des bassins de balnéothérapie en activités, appartient à la ville de Brides-les-Bains. Il n'est plus exploité depuis 10 ans.

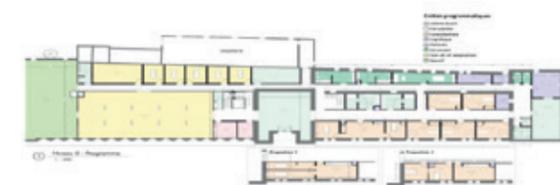
Après études et échanges avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Savoie, Les élus de Brides-les-Bains, le Centre Hospitalier d'Albertville-Moùtiers (CHAM), la Communauté de Communes de Cœur de Tarentaise, la commune a souhaité étudier la possibilité de réhabiliter ce bâtiment en travaillant un projet médical, économiquement pérenne, lié aux sports et permettant de l'associer à l'activité des actuels thermes, situés sur la commune de Brides-les-Bains.

Le projet consiste à créer un pôle de rééducation sportif et fonctionnel spécialisé dans le traitement des pathologies de l'appareil locomoteur.

Il serait en coordination avec les équipes chirurgicales des hôpitaux de Savoie ainsi qu'avec l'équipe médicale de médecine du sport de l'hôpital d'Albertville.

Il permettrait :

- La structuration du parcours de soins des patients entre les pôles de Chambéry, d'Albertville et de Moûtiers / Brides-les-Bains (Hôpital de Jour)
- L'accueil des patients plus jeunes sur le site d'Hôpital de Jour de Brides-les-Bains avec un plateau technique adapté et orienté vers de l'évaluation.
- L'accès au bassin d'eau thermale situé dans la continuité du site de Salins Fontaine.
- La création d'hébergements à Brides pour les patients en rééducation sportif



Le projet nécessite un dépôt de dossier auprès de l'ARS, pour validation du projet courant 2025.

D'autres autorisations, en lien avec le CHAM, sont ensuite à obtenir.

Les travaux pourraient commencer en 2027 et s'achever avant les JO de 2030, pour servir aussi pour les athlètes.

Amélioration du parcours du centre vers la télécabine de l'Olympe

Afin de faciliter l'accès à la télécabine de l'Olympe, les services de la commune ont prévu divers travaux qui débuteront d'ici quelques mois.

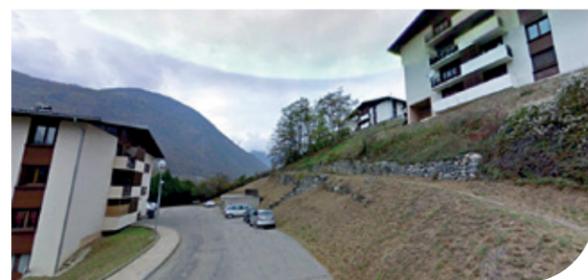


TRAVAUX DIVERS

- Mise en place d'une barrière de sécurité début Septembre
- Travaux du parc thermal courant septembre :
- Réfection des escaliers de l'arborétum.
- Remplacement du grillage blanc par une barrière bois (identique à ce qui a déjà été fait) de chaque côté du pont Chamberlain.

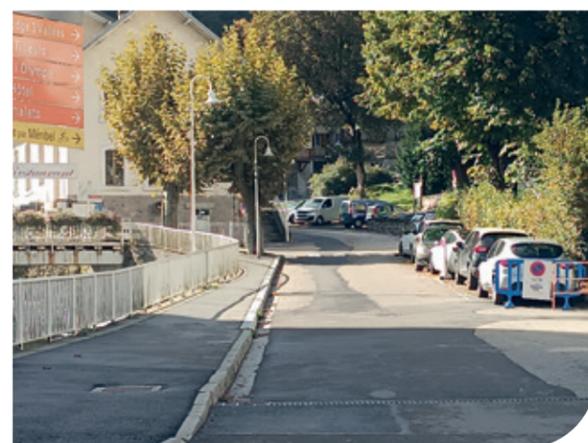
TRAVAUX ENGAGÉS

Permis de Construire déposé le 22 avril 2024 pour des logements OPAC



Ce projet permettra à la commune d'accueillir une cinquantaine d'habitants permanents supplémentaires en plus des projets en cours pour favoriser l'habitat principal à Brides-les-Bains.

Création de vingt places de parking au square Comte Greyffié de Bellecombe



Projet de réhabilitation de la télécabine travaux prévu pour le Printemps 2025

Après la signature du nouveau contrat de délégation de service public entre la Commune de Brides-Les-Bains et Méribel Alpina en juin 2023, les premiers investissements se concrétisent en 2025/2026 sur la télécabine de l'Olympe.

En effet, dès décembre 2025, la gare de départ de la télécabine offrira un nouveau visage et de nouveaux services. Les accès et parkings aux abords de la télécabine seront repris et mécanisés (escalators) dans les parties les plus pentues pour faciliter l'accès à nos clients. Par ailleurs, les consignes, aujourd'hui positionnées dans des modules extérieurs, seront agrandies et complètement intégrées dans la nouvelle gare.

Autre évolution, le point de vente des forfaits, entièrement refait, sera intégré dans un nouvel espace d'accueil clos et vitré. Des nouveaux WC publics seront également à disposition.

Enfin, l'accès aux quais de la télécabine sera couvert et, pour les personnes à mobilité réduite, possible par ascenseur.

Afin de pouvoir exécuter ces travaux, portés et financés par Méribel Alpina, la télécabine ne pourra pas ouvrir lors de l'été 2025, mais accueillera ses clients dès le mois de décembre.



Pour ces investissements, Méribel Alpina travaille en étroite collaboration avec les élus et les services communaux de Brides-les-Bains afin d'offrir le meilleur produit final à la population et à la clientèle touristique.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SAUVEGARDE DES CHATS

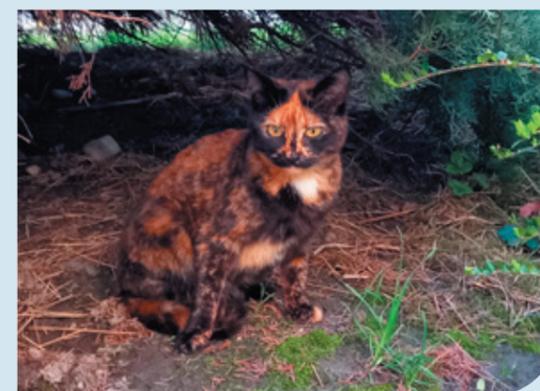
L'Association *Sauvegarde des Chats de Brides-les-Bains* déclarée Régie par la loi 1901 a vu le jour en Février 2012. Elle assure la protection des chats des rues abandonnés ou perdus. Elle réalise un travail de terrain : nourrissage, capture, stérilisation, identification, soins et placements des chats sociables à l'adoption. Pour mener à bien notre mission nous sommes toujours à la recherche de familles d'accueil, de bénévoles même occasionnels. Vous pouvez nous aider également en nous apportant votre soutien soit financier soit en don de nourriture.

Quelques chiffres :

- 5 à 10 stérilisations par an,
- 20 adoptions en 2023

Sauvegarde des chats de Brides-les-Bains

CHEDAL-ANGLAY Viviane
 3 rue Pierre Cartier
 73570 Brides-Les-Bains
 06 62 08 48 37
 viviane.chedal-anglay@orange.fr





1944, il y a de cela 8 décennies...

Hommage rendu à Gérard BOCHET et André BOULET par les enfants de l'école de Brides accompagnés de leurs professeurs et de Jean Marc MURAZ Correspondant Défense lors de la cérémonie du 8 Mai 2024.



L'année 1944 fut au sein de la deuxième guerre mondiale une année décisive. Ce fut une année porteuse de l'espoir suscité par les débarquements de Normandie et de Provence, mais aussi pour les savoyards une année douloureuse marquée par des événements tragiques : bombardement de Chambéry, liquidation du maquis des Glières, exécution d'otages...

En 1944, depuis un peu moins de deux ans, Savoie et Haute-Savoie sont des territoires occupés. Tout d'abord ce sont les forces italiennes qui ont pris possession de nos vallées en novembre 42 après qu'Hitler ait décidé d'envahir la zone libre. Puis en septembre 43, du fait de la chute du régime de Mussolini, les forces allemandes leur ont succédé. Des Savoyards sont entrés en Résistance, contre l'occupant, contre le régime de Vichy et sa milice. Deux mouvements coexistent. D'une part l'Armée Secrète ayant principalement comme cadres des militaires et d'autre part les FTP c'est-à-dire les Francs-Tireurs et Partisans, mouvement créé par le parti communiste, mais ouvert à tous. Depuis la fin de l'année 1943, les deux mouvements ont signé un protocole d'accord et forment les Forces Françaises de l'Intérieur.

Pour la période 39-45, le monument aux morts de notre commune comporte deux noms : ceux de Gérard BOCHET et d'André BOULET. Tous les deux ont perdu la vie en 1944 et chacun est représentatif d'un mouvement résistant.

8 MAI 1945

Cérémonie du 8 Mai

Comme chaque année, Bridoïis, curistes et vacanciers étaient conviés à se rassembler devant le monument aux morts de notre commune afin de commémorer la Victoire du 8 mai 1945.

La cérémonie s'est tenue le mercredi 8 mai 2024 sous la conduite de Bernard VIEILLARD, Président de l'association des Combattants et Victimes de Guerre Moûtiers Tarentaise. Elle s'est déroulée en présence de Bruno PIDEIL Maire de Brides-les-Bains, Françoise CROUSAZ Maire de Salins-Fontaine, Vincent ROLLAND Député de Savoie, Fabienne BLANC-TAILLEUR Conseillère Départementale, Gérard RUFFIER-MONET Vice-président national de l'UFAC.

Élus Bridois, pompiers, gendarmes et de nombreux porte-drapeaux étaient fidèles à ce rendez-vous annuel de même que les enfants de l'école de Brides accompagnés de leurs professeurs dont la participation active aux cérémonies est à souligner.

De plus cette année la cérémonie revêtait un cachet particulier de par la présence d'un piquet d'honneur du 13ème BCA qui rendit les honneurs et de l'harmonie de Moûtiers qui interpréta « la Marseillaise » et les « Allobroges »

❖ En 1944, Gérard BOCHET, qui a 21 ans, est appelé pour le Service Obligatoire du Travail en Allemagne. Comme il n'est pas question pour lui de répondre à cette réquisition, il rejoint le 15 mai les FTP du maquis de Vuache au nord d'Annecy. Avec eux Gérard BOCHET mène des opérations de sabotage et tend des embuscades à l'armée allemande. Le 1er août, il participe à la récupération de matériel et d'armes lors du parachutage effectué au plateau des Glières.

Le 16 août, le commandement départemental des Forces Françaises de l'Intérieur lance une attaque globale pour libérer sans aide extérieure la Haute-Savoie de l'occupation allemande. Dans le canton de Saint-Julien, les FTP doivent donner l'assaut au poste allemand de Viry. Lors de cet assaut Gérard BOCHET est mortellement blessé. Le 19 août 1944, la Haute-Savoie est le premier département de France libéré par lui-même.

❖ En 1939, André BOULET qui vient de sortir de l'école de Saint Cyr avec comme rang celui de major de promotion, choisit comme première affectation le 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins. En 1940 il participe avec son bataillon à l'expédition en Norvège puis à la bataille de France. Le 12 juin, en Seine Maritime, cerné de toutes parts avec sa section le sous-lieutenant André BOULET doit se rendre. Le voilà captif, mais il parvient à s'échapper en traversant la Seine à la nage. Arrêté de nouveau puis emprisonné André BOULET parvient à s'évader le 4 août pour rejoindre son bataillon en zone libre. Il va demeurer au sein du 13ème BCA jusqu'à sa dissolution en novembre 1942 lorsque Hitler envahit le Sud de la France.

Le débarquement du 6 juin 1944, est pour André BOULET un signal. Il se met au service du Capitaine BULLE, membre de l'Armée Secrète, et devient le Lieutenant LAVALLÉE. Du 23 au 26 août la Résistance parvient à libérer Albertville, Moûtiers, Aime et Bourg Saint-Maurice. Le 28 août, la compagnie d'André BOULET se rend maître du Combottier dans le secteur du Petit Saint-Bernard où se sont repliées les forces allemandes. Le 1er septembre, André BOULET est nommé capitaine, il a 25 ans. Le 11 septembre il tente de s'emparer du Clapey dont le sommet domine la route d'accès au col du Petit Saint-Bernard. Le feu ennemi est très intense, André BOULET est mortellement blessé. Les hommes doivent se replier, sans pouvoir emmener le corps de leur chef qui reste sur le terrain. À l'automne 1944 l'ennemi tient les crêtes alpines et impose un combat trop difficile pour les résistants sous-équipés en armes lourdes.

Pour que le Col du Petit Saint-Bernard soit conquis, il faudra attendre que le 13ème BCA qui avait été dissous en 1942 soit reconstitué à partir des bataillons FFI de Savoie. Le 1er janvier 1945 marque la renaissance du 13. Et de mars à avril, alors que les forces alliées occupent déjà une partie de l'Allemagne, le 13 participe à la campagne des Alpes en Tarentaise aux côtés du 7ème BCA. Il se distingue entre autres au Roc Noir, position clé du col du Petit Saint-Bernard qu'il prend après 16 jours de combats menés à plus de 2000 m d'altitude, au prix de 40 morts et

60 blessés. Ce n'est donc qu'à la fin avril 45, soit quelques jours avant la capitulation du IIIème Reich, que la Savoie est enfin entièrement libérée.

Le 8 Mai n'a pas toujours été un jour férié

La commémoration de la victoire de 1945 est instaurée en 1946. C'est la date du 8 Mai qui est choisie à condition que ce soit un dimanche, dans le cas contraire la cérémonie a lieu le premier dimanche qui suit le 8 Mai.

En 1953, à la demande des anciens déportés et résistants, la date de commémoration est fixée au 8 Mai quel que soit le jour de la semaine et celui-ci devient un jour férié.

En 1959 les députés reviennent sur cette décision et choisissent le deuxième dimanche de Mai.

En 1968, le 8 Mai est à nouveau instauré comme date de commémoration, sans pour autant être un jour férié.

En 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing supprime la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et la remplace par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Enfin en 1981, le 8 Mai redevient un jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, de ses combattants, et de toutes les victimes de ce conflit.

14 JUILLET 2024

Fête nationale - une soirée réussie !

En cette année 2024, le public venu en très grand nombre, plus de 1 000 personnes, a été gâté. La veille de la Fête nationale, le parc thermal et ses abords a été pris d'assaut.

Toute la soirée, la commune de Brides-les-Bains par son comité des fêtes avait programmé de nombreuses animations avec notamment un concert assuré par le groupe Pop2lux, composé notamment d'un bridois.

À 23 heures, le feu d'artifice a ébloui le ciel et les yeux des petits et grands ! Un spectacle pyrotechnique d'une grande qualité concocté comme d'habitude par l'artificier bridois, Pierre Falletta et ses équipes.

Une fois le bouquet final passé, la fête s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit avec Dj Kamomille.

Nous en profitons pour remercier l'équipe de bénévoles qui s'est également afférée durant cette soirée festive à la buvette et à la restauration. Des bénévoles que l'on retrouve souvent au soutien de l'organisation des nombreuses manifestations programmées tout au long de l'année à Brides-les-Bains et il y en a quelques-unes !

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le jury communal de fleurissement composé de la commission embellissement et du Responsable Espaces Verts s'est réuni début Juillet afin d'établir le palmarès municipal du Concours Villes, Villages et Maisons Fleuris.

Ce palmarès est présenté par le jury communal au jury d'arrondissement d'Albertville lors d'une visite de la commune qui a lieu vers la mi-Juillet.

Une cérémonie des Maisons Fleuries est organisée au mois de Mars afin de féliciter tous les lauréats et leur remettre un diplôme des Maisons Fleuries ainsi qu'un bon d'achat de 60 € pour des acquisitions de fournitures, de végétaux ou matériel horticole allant dans l'intérêt du développement durable.

La cérémonie est suivie d'une collation.

DISTRIBUTION DES BULBES

La matinée de récupération des bulbes du fleurissement printanier a eu lieu le 7 Mai dans l'enceinte du Parc Thermal. Afin de laisser place aux plantes estivales, les services techniques ont procédé à l'enlèvement des diverses espèces présentes dans les bacs à fleurs.

Les bulbes ainsi arrachés, tulipes, narcisses et fritillaires, ont été mis gracieusement à disposition du public. Une belle façon de donner une seconde vie aux bulbes... »



VILLE FLEURIE

Depuis 2008, la commune de Brides-les-Bains est classée 3 fleurs. Cette distinction a été obtenue suite à l'engagement de la commune pour le fleurissement et la préservation de l'environnement.

La présence du végétal en toute saison et l'aménagement des espaces paysagers, en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune, participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre.

Les communes labellisées prennent en compte les enjeux écologiques de leur territoire et s'engagent pour l'avenir.

Lors de sa séance du 4 Avril 2024, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2023, et le budget prévisionnel de l'exercice 2024.

Petit rappel sur le budget de la Commune :

Le budget de la commune est divisé en deux budgets :

- le budget principal,
- le budget annexe Grand Hôtel des Thermes.

Chaque budget est divisé en deux sections :

- Fonctionnement pour les opérations relatives à la gestion courante des services,
- Investissement pour les opérations relatives au patrimoine de la collectivité.

Et chaque section est elle-même divisée en Dépenses et Recettes.

Tout au long de l'année, le service comptable de la collectivité retrace les opérations dans le compte administratif.

Le Comptable du Trésor Public en charge de la Commune fait de même de son côté dans le compte de gestion.

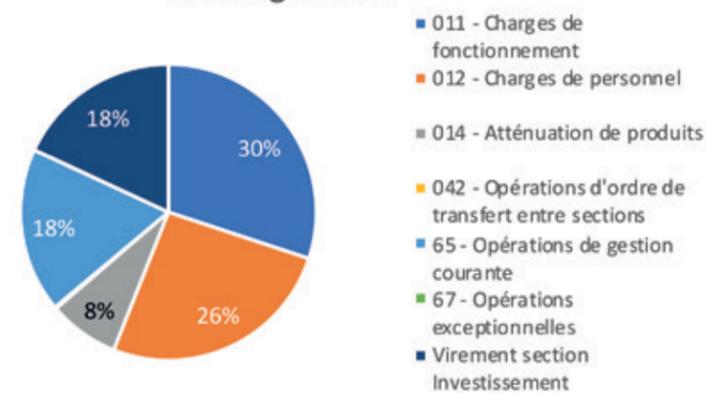
Chaque année, il est demandé au Conseil Municipal de voter le compte de gestion de l'année précédente présenté par le Comptable du Trésor Public et de valider ensuite le compte administratif tenu par la Commune qui doit être en tous points conformes au compte de gestion.

Chaque année, il est également demandé au Conseil municipal d'approuver le budget prévisionnel.

Budget 2024 :

Cette année, avant d'établir le budget prévisionnel les élus ont souhaité se faire accompagner par l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) afin d'établir une analyse financière et d'étudier la faisabilité des investissements à venir.

Dépenses de fonctionnement prévues au budget 2024



Pour 2024, il est prévu :

Dépenses de fonctionnement : les principales dépenses de fonctionnement sont les charges à caractère général (fluides, énergie, assurances, fournitures, petit matériel...), les charges de personnel, les subventions (Office du Tourisme, Centre Communal d'Action sociale, Caisse des Écoles...), cotisations...

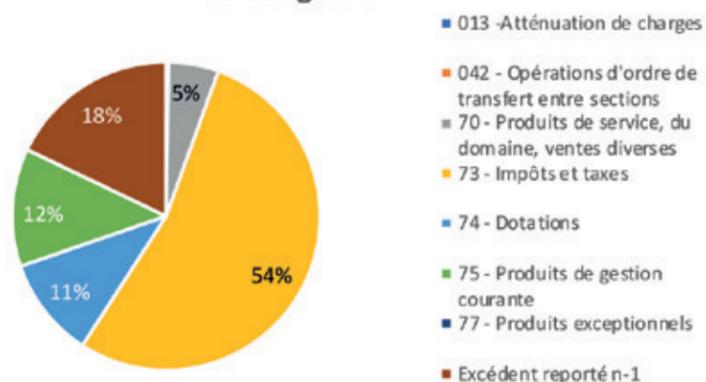
Recettes de fonctionnement : les recettes de fonctionnement sont constituées en majorité par les impôts et taxes, les dotations et participations de l'État, les loyers et redevances des délégations de service public,

Dépenses d'investissement : les principales dépenses seront consacrées à : travaux de réseaux, projet de réhabilitation et travaux de performance énergétique sur la maison de quartier, l'Office du Tourisme et la Mairie, réaménagement du cheminement vers la télécabine...

Recettes d'investissement : autofinancement, subventions.

Le budget voté 2024 en fonctionnement représente 6 525 900 €, équilibré en recettes et en dépenses :

Recettes de fonctionnement prévues au budget 2024



ÉTAT CIVIL

Enregistrés entre le 01/01/2023 et le 15/07/2024

Naissances 2024

- PAGET Ava, Corinne, Isabelle
- HERLUISON Noah

Décès 2023

- DUNAND-PIVOT Ginette, Marie, Clotilde, Victorine le 20/03/2023
- BLANC-TAILLEUR André, Vincent le 17/10/2023
- BONNETY Martine, Geneviève le 26/11/2023
- BLANC-TAILLEUR Marthe, Marie le 02/12/2023

Décès 2024

- RUFFIER-MONET Jeannine, Marie le 06/02/2024
- VEUILLET Emile, Lucien le 03/07/2024

Mariages 2023

- IVARS Emilie, Christine et MIRAMOND Manuel, Laurent, Muriel le 14/07/2023
- ARTICO Lola, Prune et LE BRETON Alexandre, Jean, Charles le 14/10/2023
- ERVIC Marie, Sophie et PAGET Quentin, Bruce, Vincent le 28/10/2023

Mariage 2024

- JOUVRAY Margot, Marthe et GIRAUD Tom, Marcel, Henri le 04/05/2024

AGENCE POSTALE

Bilan Agence Postale Communale après 1 an et demi d'ouverture

Suite à la fermeture du bureau, la Mairie a souhaité garder un service de proximité pour la population Bridoise ainsi que pour les curistes et vacanciers. Elle a donc ouvert une Agence Postale Communale dans les locaux de la Mairie.

Ce service est ouvert les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.
Le départ du courrier se fait à 9h30.

Produits et services postaux proposés :

- Affranchissement de lettres (courrier classique, avec recommandé, suivi...)
- Affranchissement de colis
- Retrait de lettres recommandées et colis (en instance 15 jours)
- Dépôt de colis
- Vente de timbre, enveloppe, emballage et kit « prêt à poster »

- Contrat de réexpédition : activation, renouvellement, modification, résiliation
- Saisie d'une demande de procuration pour un particulier, une entreprise, une association

Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèce sur compte courant postal du titulaire
- Retrait d'espèces sur Post épargne ou Livret d'épargne du titulaire
- Versement d'espèce sur son propre compte courant postal
- Versement d'espèce sur un Post Epargne ou Livret d'épargne
- Transmission au centre financier, pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

De même pour toutes autres opérations bancaires (consultations de comptes, RIB, virements...), il conviendra de vous rendre dans un bureau de poste (Moutiers et Bozel).

En cas de besoin, un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition pour réaliser vos démarches administratives en toute autonomie. Accessible aux horaires d'ouverture de la Mairie soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Après 1 an et demi d'ouverture, le bilan de l'Agence Postale Communale est plus que positif et rencontre un vif succès.

CARTE BRIDOISE

Une carte bridoise a été mise en place par la commune afin de proposer aux Bidois des tarifs préférentiels sur certains services :

- Accès piscine
- Gonthier Horticulture
- Accès spa à 29 € au lieu de 39 €
- Locations de Vélos électriques chez Obiclou (-10 %)
- Cinéma (6,50 € la place)

Petit rappel sur la carte Bridoise :

Les personnes pouvant bénéficier de cette carte nominative sont :

- Les personnes inscrites sur la liste électorale
- Les familles ayant des enfants scolarisés à l'école de Brides-les-Bains
- Les personnes justifiant d'une résidence principale à l'année sur Brides et d'un travail à l'année sur le territoire intercommunal (CCVV), ou sur les communes de Moutiers et Salins Fontaine.

Comment me procurer cette carte ?

- Je viens à l'accueil de la Mairie du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30 et 13h30 et 17h30.

- Je donne la pièce justificative me donnant droit à cette carte.
- Je remets une photo d'identité (une photo prise par un téléphone portable est acceptée).

Enfin cette carte est remise gratuitement et offre d'autres avantages à retrouver ici : <https://www.mairie-brideslesbains.fr/8413-carte-bridoise.htm>

ILLIWAP

Une application à télécharger **gratuite** qui vous permet d'être alerté de toutes les actualités sur la Commune de Brides-Les-Bains, animations, événements, travaux, signalements...



NAVETTE

Le mardi et le vendredi
un transport à la demande
pour se rendre
au marché de Moûtiers
(mais pas que !)

GRATUIT
RÉSERVATION
OBLIGATOIRE
au plus tard la veille
avant 12h
au 04 8000 7000

LA DOVA

Tarifs 2024 location salle La Dova

Bar - Habitant de Brides-les-Bains	150,00 €
Bar - Hors commune de Brides-les-Bains	200,00 €
Bar / Salle - Tarif horaire	50,00 €
Bar / Salle - Habitant de Brides-les-Bains	250,00 €
Bar / Salle - Hors commune de Brides-les-Bains	600,00 €
Bar / Salle - Associations bridloises	Gratuit pour 2 créneaux de 2h
Bar / Salle - Associations non bridloises	Gratuit pour 1 créneau de 2h et 400,00 € par créneau suivant
Bar / Salle / Cuisine - Habitant de Brides-les-Bains	300,00 €
Bar / Salle / Cuisine - Hors commune de Brides-les-Bains	650,00 €
Bar / Salle / Cuisine - Société et/ou salons professionnels	800,00 €
Bar / Salle / Cuisine / Gradins / Technicien 1/2 journée Société et/ou salons professionnels	1 500,00 €
Bar / Salle / Cuisine / Gradins / Technicien La journée Société et/ou salons professionnels	2 000,00 €

À VENIR

TERRE TERROIR TARENTEAISE À BRIDES-LES-BAINS EN 2025 !

**C'est officiel depuis Samedi 28 Septembre 2024
et ce passage du trophée entre Messieurs
les Maires de Bozel et de Brides-les-Bains.**

La commune est très fière d'accueillir une nouvelle fois
cette fête traditionnelle.

Après 2014, on espère que cet événement
rassemblera un public nombreux au cœur de Brides-les-Bains !



Directeur de la publication : Bruno Pideil, Maire – Document édité en octobre 2024 par la commune de Brides-les-Bains.

© Photos : Crédits photos Office du Tourisme et Mairie / x / ...

Conception graphique : atelier-confituremaison.com – Impression l'edelweiss - 04 79 07 05 33

Mairie - BP 32 - 73571 Brides-les-Bains - Tél. 04 79 55 21 55

www.mairie-brideslesbains.fr -  - secretariatgeneral@mairie-brideslesbains.fr

